80e ANNEE, No 238 — LE NUMERO : 15 CENTIMES — Vendredi et samedi, 11 et 12 octobre 1918

Tarif des annonces

Annonces, la ligne 0.50
Ann. financières (avis d'assembl. de soc.) 1.50
Nécrologie » 1.00
Faits divers » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic. » 2.00

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

Abonnements postaux
1 mois . . . 2.50
3 mois . . . 7.50

Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bureaux de postes ou aux facteurs.

BUREAUX
Rue de la Croix, 29, Namur

LA GUERRE

COMMUNIQUE ALLEMAND

Berlin 10 octobre.— La guerre à l'Ouest. Sur le champ de bataille entre Cambrai et Saint-Quentin nous avons occupé des positions établies à l'arrière. Nous avons évacué Cambrai. De fructueuses contre-attaques, appuyées par des chars d'assaut, nous ont remis, le 8 octobre au soir, au Sud-Est de Cambrai, en possession de Séranvillers et des hauteurs situées de part et d'autre d'Esnes; à cette occasion, des régiments bavarois et rhénans, ainsi que des troupes de la division des chasseurs allemands, nous ont surtout essentiellement facilité la tâche de nous détacher de l'ennemi. Au cours de la journée d'hier, d'importantes forces ennemies nous ont suivis dans la région qui s'étend des deux côtés de la route romaine dans la direction du Cateau. A cet endroit, nos avant-gardes ont repoussé la cavalerie mise en ligne par l'ennemi avec l'appui de chars d'assaut. En combattant, elles ont esquivé pas à pas de fortes attaques d'infanterie et se sont retirées sur leurs nouvelles positions. Le soir, l'ennemi se trouvait à l'Est de la ligne Bertry-Busigny-Bohain.

En Champagne, nous avons repoussé des attaques partielles exécutées par l'ennemi de part et d'autre de St-Etienne.

Entre l'Argonne et la crête d'Ornes, en liaison avec les Français, les Américains ont déclanché une nouvelle attaque d'ensemble sur la rive orientale de la Meuse. A la lisière de l'Argonne, ces attaques ont échoué avec de fortes pertes pour l'ennemi. Nous avons repris Cernay, où l'ennemi avait pénétré. La poussée principale des attaques prononcées entre l'Aire et la Meuse était dirigée contre Sommerance et Romagne. Après des combats à alternatives diverses, ces deux villages sont restés entre nos mains. Des régiments badois ont de nouveau repoussé l'ennemi qui avançait au delà de Romagne et à l'Est du village jusqu'à Cunel. Sur la rive orientale de la Meuse, nous avons repoussé l'ennemi près et à l'Est de Sivry; en outre, nous avons repris Sivry que nous avions passagèrement perdu. Au Nord-Ouest et à l'Est de Beaumont, l'assaut de l'ennemi a échoué devant les lignes tenues par les chasseurs austro-hongrois et des régiments rhénans.

Berlin, 8. (Officiel.) — La nouvelle publiée par un journal d'Amsterdam qui impute aux Allemands l'incendie de Roulers, Thourout, Ardoye et Lichtervelde, est dénuée de tout fondement.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Vienne, 10. — **Front italien.** — Par endroits, grande activité de reconnaissances italiennes.

Front des Balkans. — Des détachements de cavalerie italienne ont échoué dans la tentative de franchir le Skumbi. Au Nord-Ouest et au Nord de Leskowatz, des combats se sont développés. En arrière de notre front, des bandes serbes et monténégrines ont été dispersées.

Front de l'Ouest. — Au Nord de Verdun, près de Beaumont, nos chasseurs ont, en connexion avec des régiments du Rhin, repoussé victorieusement de violents assauts.

COMMUNIQUES FRANÇAIS

Paris, 9 octobre. — 3 h. — Au cours de la nuit, dans la région au Sud-Est de St Quentin nos troupes ont enlevé des positions ennemies fortement défendues entre Sarly et Neuville-Saint-Amand et débordé ce village par le Nord. La lutte d'artillerie a été violente au Sud de l'Oise et sur le front de la Suippes. Au Nord de l'Arnes, l'ennemi a tenté de nous enlever nos gains d'hier. Il a échoué et a subi de lourdes pertes. Le chiffre des prisonniers faits par nous dans les combats d'hier sur le front d'Arnes dépasse 600. Rien à signaler sur le reste du front.

11 h. soir. — Les violentes attaques menées depuis plusieurs jours par des forces anglo-françaises au Nord et au Sud de Saint-Quentin ont contraint l'ennemi à un repli général dans cette région. Aujourd'hui, nos troupes de la première armée ont poursuivi les arrière-gardes ennemies entre la Somme et l'Oise, brisant partout les résistances locales, faisant des prisonniers. A l'Est de la voie ferrée de St-Quentin à Le Cateau, nous tenons le bois d'Etaves et le village de Beautroux. Plus au Sud, nous avons dépassé Fonsomme, atteint Fontaine Notre-Dame et pris Marcy. Sur la rive Nord de l'Oise, nous avons occupé Mézières-sur-Oise. Notre avance est de huit kilomètres environ à l'Est de Saint-Quentin. Nous avons fait jusqu'à présent 2000 prisonniers, pris des canons et de nombreuses mitrailleuses. Au Nord de l'Arnes, nous avons repoussé de violentes contre-attaques ennemies et accentué nos progrès vers Cauroy. Dans la vallée de l'Aisne, nos attaques ont obtenu des résultats satisfaisants. Nous avons enlevé le plateau de Montcheutin, le village du même nom, Grand Ham et Lacon. Nous avons franchi l'Aisne au Nord-Est de Montcheutin et conquis la haute butte Senuc, sur la rive Nord. Plus de 600 prisonniers, des canons et des mitrailleuses sont restés entre nos mains.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 9. — Nous avons fait hier soir de nouveaux progrès à l'Est de Sequehart, ainsi que dans la direction de Bohain et de Maretz. Nos troupes ont atteint les abords Ouest de Walincourt; elles ont pris la ligne ennemie sur la route de La Targette à Cambrai et conquis Forenville. Ce matin, à 5 h. 20, nos 3e et 4e armées ont repris l'offensive sur tout le front. Les premiers rapports signalent de rapides progrès sur toute la ligne.

Peu après minuit, un corps canadien a attaqué au Nord de Cambrai. Il s'est emparé de Ramillies, tandis que nous traversions le canal de l'Escaut à proximité de ce village.

Nos troupes sont entrées à Cambrai.

Le nombre des prisonniers fait hier atteint 8,000; nous avons pris, en outre, un grand nombre de canons.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 9. — Tout le long du front, notre artillerie n'a pas cessé de bombarder méthodiquement les lignes ennemies les plus avancées et leurs points d'appui. Dans le secteur du Grappa, un de nos petits détachements a pénétré par surprise dans les lignes autrichiennes au Sud du col de Caprile; malgré la résistance acharnée de l'ennemi, appuyé par une violente canonnade, il en a ramené 16 prisonniers. Près du Dosso Alto (Sud-Est de Riva), dans le val Vecchia (Brenta) et sur l'Asolone, nos avant-postes ont repoussé des patrouilles ennemies, qui ont laissé quelques prisonniers entre nos mains.

Nos aviateurs et ceux de nos alliés ont été très actifs. Nos avions de chasse ont attaqué une patrouille aérienne ennemie et descendu un appareil autrichien. En outre, nos aviateurs ont attaqué à coups de bombes et de mitrailleuses des tranchées, des abris, des voies ferrées et des colonnes en marche.

LA GUERRE NAVALE

Amsterdam, 9. — Le vapeur américain « Tampa » a péri, le 26 septembre, à la côte anglaise, avec tous ses passagers, dix officiers et cent sept matelots.

La Haye, 10. — Le ministre des affaires étrangères a été avisé que le vapeur japonais « Hiramo Maru » (4,936 tonnes), qui se rendait au Japon, a été torpillé. Neuf Hollandais sont parmi ceux qui manquent à l'appel.

Berlin, 9. — L'information de l'Agence Reuter relative à la saisie des navires allemands retenus dans les ports du Chili est inexacte. La vérité est qu'un accord est sur le point d'être conclu en vue de l'affrètement de trois de ces navires déjà repris antérieurement par l'administration des ports du Chili. Les autres ont été rendus inutilisables par leurs équipages et remorqués dans des eaux où ils ne gênent plus la navigation. Il n'est donc aucunement question d'un acte du Chili contraire au droit des gens. D'autre part, on ne sait rien d'une saisie du même genre effectuée par la République Argentine, ni même du projet qu'on lui en prête. Il est manifeste que l'Agence Reuter ne répand de semblables nouvelles dans les pays neutres que dans le but d'influencer l'opinion.

Les combats à l'Ouest

Berlin, 10 (Officieux). — Vouziers, où le général Gouraud voulait faire son entrée le deuxième jour, a été pris sous une violente canonnade. Cette ville, qui avait été jusqu'ici préservée de la destruction, est donc à son tour menacée de destruction totale. Si les Allemands viennent à évacuer les ruines qu'y entasse l'artillerie française et américaine, les propagandistes de l'Entente pousseront leurs cris habituels de représailles en affirmant que ce sont les Allemands qui ont détruit Vouziers.

Berlin, 9. — Les déclarations des prisonniers au sujet de l'efficacité des tanks sont d'une divergence surprenante : tandis que les uns prétendent qu'une attaque n'est possible que si elle est appuyée par des tanks, d'autres en disent du mal et insistent sur les pannes qui sont cause de leur destruction ou d'une immobilisation au moment décisif. Un des hommes de la 309e compagnie des tanks, fait prisonnier en Champagne, dit que sa formation avait ordre de suivre les tanks à une distance déterminée pour réparer les avaries éventuelles. Son détachement a été envoyé le 27 septembre au matin avec cinq tanks contre des mitrailleuses allemandes. Un tank a eu une panne. Notre prisonnier, accouru pour procéder à la réparation, a été surpris par l'infanterie allemande à ce moment et capturé. Les occupants de deux autres tanks ont été tués et le reste des chars d'assaut a rebroussé chemin. Le nombre des tanks détruits par les Allemands en Champagne est extraordinairement élevé; rien que le premier jour d'attaque, nous en avons compté 150.

Berlin, 10. — La première semaine des grandes attaques ennemies en Flandre a valu à nos forces aériennes des résultats incomparables.

Depuis le 18 septembre, début de la grande bataille, jusqu'au 5 octobre, nos aviateurs ont descendu, rien qu'en Flandre, 96 avions ennemis, tandis qu'ils ne perdaient eux-mêmes que 6 appareils. Une escadrille de chasse a remporté 17 victoires aériennes et une autre 15. Le lieutenant Jacobs a descendu 9 appareils et le lieutenant Degelen 7.

En Macédoine

Une proclamation du général Schlotz

Rotterdam, 9. — Le général Schlotz, commandant des troupes allemandes en Macédoine, vient de leur adresser un ordre du jour leur expliquant que, coupé de ses lignes de communication et en présence d'un ennemi supérieur en nombre, il se trouve obligé de se retirer.

Il signale que le moral des troupes est resté invariable.

La proclamation se termine en exprimant toute la confiance et tout le courage des troupes allemandes en vue de nouveaux combats.

En Syrie

Paris, 9. — De l'Agence Havas :

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante de l'amiral Varproy :

« La division française opérant en Syrie est entrée le 7 octobre, à 6 h. du matin, à Beyrouth. »

La démarche de l'Allemagne

EN FAVEUR DE LA PAIX

Cologne, 10. — De la « Gazette de Cologne » : L'agence Wolff nous prévient que de nouvelles déclarations du gouvernement allemand vont être nécessaires. Il ne pourra naturellement les faire qu'après un accord préalable avec la direction supérieure de l'armée et un minutieux examen de tous les facteurs qu'il y a lieu de prendre en considération. La question de l'armistice étant, d'après le texte de la réponse de M. Wilson, provisoirement éliminée, il reste à répondre aux deux questions posées par le Président. Un indice de la réponse que Berlin fera vraisemblablement à la première de ces questions apparaît dans une note récente de la « Gazette de l'Allemagne du Nord » contredisant la « Gazette de Cologne » et dont voici le texte :

« La « Gazette de Cologne » dit qu'il existe certaines divergences entre le programme des partis de la majorité et celui du président Wilson. Contrairement à cette indication, il y a lieu de faire remarquer que le gouvernement allemand et la majorité du Reichstag ont accepté comme base des négociations de paix le programme de M. Wilson tout entier, sans réserve ni restriction. »

Quant à la deuxième question, il est certain que le gouvernement se propose d'y répondre en s'inspirant de la déclaration du président du Reichstag, M. Fehrenbach. Or, la « Gazette de Francfort » fait observer aujourd'hui au sujet de cette déclaration :

« Cette confirmation expresse de l'accord de la volonté du peuple avec une décision gouvernementale si importante n'était pas nécessaire puisque le nouveau gouvernement, issu des partis de la majorité du Reichstag, ne peut agir qu'en parfait accord avec eux, c'est-à-dire avec la majorité de la nation. La mesure dans laquelle le gouvernement de l'empire est responsable vis-à-vis de la représentation nationale n'a pas encore trouvé son application dans la Constitution, mais ce n'est qu'une pure formalité. En Angleterre, le pays du parlementarisme par excellence, le système du gouvernement parlementaire ne repose pas sur un paragraphe écrit dans la Constitution, mais sur l'application constante d'un principe reconnu comme la sauvegarde des intérêts vitaux de la nation.

» La déclaration du président Fehrenbach révèle en tout cas que le Reichstag attache une haute importance à ce que son parrainage soit assuré à la première démarche, d'une si vaste portée, du gouvernement : aux termes de cette déclaration, le Reichstag et avec lui le peuple allemand se sont faits les garants de l'acceptation sincère et loyale du programme de M. Wilson pour la Conférence de la Paix. »

L'heure est si grave que nous voulons nous abstenir d'autres commentaires qui risqueraient d'influencer les considérations du gouvernement ou d'anticiper sur leur résultat. Nous sommes certains que, de son côté, l'opinion publique attendra avec le calme et la résolution qu'il convient la tournure et la décision finale des négociations qui sont dès maintenant ouvertes.

Berlin, 10. — De la « Gazette Générale de l'Allemagne du Nord » : « M. Wilson a assumé une lourde responsabilité politique en qualité de chef d'Etat et de membre d'une coalition. La proposition des puissances centrales a encore augmenté cette responsabilité et rendu très lourde pour lui la réponse à faire à la proposition de paix. La réponse à la première question de M. Wilson peut déjà se retrouver dans la communication officieuse que le gouvernement allemand et la majorité du Reichstag ont accepté dans son entièreté et sans restrictions l'ensemble du programme wilsonien comme base pour les négociations de paix.

Dans sa troisième question, M. Wilson demande des éclaircissements sur le point de savoir sur l'ordre et au nom de qui le chancelier a parlé. La réponse à cette question est impliquée dans le discours du président du Reichstag. La portée des décisions à prendre maintenant est si grande qu'on peut avoir l'entière assurance que les autorités responsables se livreront à un examen des plus consciencieux.

Quelle que soit la décision qui interviendra, le peuple allemand doit rester bien convaincu que ceux qui sont appelés à exprimer leur avis, en connaissance de cause, n'auront devant les yeux aucun autre intérêt que d'assurer le bien-être et l'avenir de l'Allemagne. »

A la Chambre française

Paris, 8. — La Chambre s'est réunie aujourd'hui pour la première fois depuis que l'offre de paix des puissances centrales a été adressée à M. Wilson. Les députés s'amenèrent très nombreux au Palais Bourbon. La démarche du chancelier formait l'objet de toutes les conversations, les événements militaires étant relégués au second plan. L'opinion générale qui prévaut dans tous les milieux est celle-ci : aucune entrée en négociations n'est possible aussi longtemps que l'ennemi ne fournira des garanties certaines de la sincérité de ses propositions et n'admettra sans aucune limitation ni restriction les conditions posées par M. Wilson. Tout le monde est si convaincu de la nécessité de cette garantie, qu'on attend avec impatience, mais aussi avec une entière sécurité, la réponse du président Wilson, avec la certitude de ne pas être désillusionné.

L'impression en Italie

Berne, 10. — Une preuve de l'énorme effervescence qu'a produite au sein du peuple italien la proposition d'armistice des puissances centrales est fournie par le colossal appareil de propagande mis en œuvre par le gouvernement italien et la presse italienne pour aller au-devant des impressions produites. Des manifestes sont distribués par millions pour inciter le peuple à soutenir la guerre jusqu'au bout. Tous les orateurs populaires sont mobilisés pour les tournées dans le pays afin de combattre et d'étouffer les aspirations pacifistes, surtout chez les habitants des campagnes, et de mettre le peuple en garde contre les dangers d'une paix prématurée et boiteuse. Les journaux italiens reproduisent en bonne place une proclamation du général Diaz à l'armée italienne. Le général trouve des paroles appropriées pour faire entendre que l'Italie devra consentir encore à des nouvelles prestations militaires, si l'offre de paix ne donne pas les garanties nécessaires.

Zurich, 7. — De l'Agence télégraphique de la presse suisse : « L'offre de négocier la paix et de l'armistice a été connue du public italien par des éditions spéciales des différents journaux. Ceux-ci, toutefois, sont jusqu'à présent sobres de commentaires. Près de la frontière, l'on peut voir les populations sur territoire italien, et notamment à Ponte Chiasso, réunies par groupes, lisant et commentant à haute voix les nouvelles des journaux relatives à la paix. »

Le journal « Avanti » signale que déjà samedi l'on put remarquer dans les cercles parlementaires une tension fiévreuse dans l'attente des événements imminents.

L'impression en Suède

Stockholm, 7. — L'opinion publique ici est fort optimiste. Dans les cercles politiques l'on considère que la paix est actuellement plus proche qu'elle ne le fut à aucun autre moment. L'on estime généralement qu'il n'est pas probable que l'Entente veuille assumer la responsabilité d'un refus catégorique.

La démarche de l'Allemagne réunit en Suède l'approbation et la sympathie générales.

L'impression en Suisse

Berne, 7. — Du « Berner Bund » : « Un sentiment de soulagement général s'est répandu par toute la terre à l'idée qu'enfin l'on va mettre fin aux désastreuses suites de la guerre en cours. Avec une grande impatience l'on attend partout la réponse du président Wilson et des gouvernements alliés. Il paraît certain que la démocratie internationale amènera la paix. Elle est en mesure, au cas où elle parviendrait à s'entendre, de l'imposer. Mais, pour le moment, la parole est au président Wilson.

L'impression en Ukraine

Kief, 7. — Les événements qui se sont passés sur le terrain politique en Allemagne ces jours derniers provoquent en Ukraine le plus vif intérêt. Aussi sont-ils signalés dans la presse comme de grande importance au point de vue des événements subséquents. L'on attache une spéciale importance à l'instauration en Allemagne du nouveau système gouvernemental. La « Kiefskaja Mysl » exprime le sentiment que le changement intervenu dans le régime gouvernemental allemand aura une répercussion politique qui s'étendra loin au delà des frontières de l'Allemagne même. Il paraît certain, dit ce journal, que le parlementarisme conduira à la démocratisation du peuple allemand. La nomination d'un chancelier de l'empire dont les idées pacifistes sont connues de tout le monde constitue la preuve certaine que l'orientation politique nouvelle en Allemagne ne s'en tient pas uniquement à de vains mots.

La « Gos Kiewa » dit, de son côté, que la nomination de la personnalité du prince Max de Bade au poste de chancelier de l'empire constitue déjà par elle-même un pas sérieux vers la paix. Elle justifie cette appréciation en invoquant les discours antérieurs de ce pacifiste convaincu de la première heure.

Election du roi de Finlande

Helsingfors, 9. — La Diète a élu par acclamations le prince Frédéric-Charles de Nassau roi de Finlande et a fixé l'ordre de succession au trône.

La Diète de Finlande s'est occupée en troisième lecture du nouveau projet de constitution modifié dans le sens démocratique. La discussion a duré de 2 h. de l'après-midi à minuit. Au vote, l'urgence a été adoptée par 74 voix contre 54. La majorité des 5/6 n'ayant pas été atteinte, le projet ne pourra être voté pendant la session actuelle. On a décidé de l'ajourner jusqu'à la Diète qui sortira de nouvelles élections.

En Allemagne

Berlin, 9. — Le général Ludendorff est arrivé ici, venant du grand quartier général.

Berlin, 9. — La « Berliner Zeitung am Mittag » dit que l'Empereur a adressé aux chefs militaires l'ordre du jour annoncé par le chancelier dans son discours-programme, leur prescrivant de se mettre en rapport avec les autorités civiles en vue d'apporter une atténuation aux rigueurs actuelles de l'état de siège. L'ordre précise que les généraux commandants se mettront en rapport avec le président supérieur des provinces pour toutes les questions qui n'ont pas un caractère strictement militaire, celles notamment de la censure, le droit d'association et de réunion. Dans le cas où l'accord ne se ferait pas entre eux, le différend sera soumis au commandant militaire en chef, qui sera désormais le ministre de la guerre et sera tenu de suivre à cet égard les instructions du chancelier.

Berlin, 9. — Ainsi qu'il a déjà été annoncé, un transport de 500 prisonniers civils échangés est arrivé de France le 7 octobre. Il a amené, entre autres, les Allemands établis au Maroc avant la guerre et qui sont maintenant délivrés de la captivité française. On espère que, malgré les difficultés qui se font jour à chaque instant, l'échange généralisé des internés civils pourra se faire de façon régulière. Le gouvernement allemand fait son possible pour atteindre ce but.

En Autriche

Vienne, 9. — La commission des affaires étrangères de la délégation autrichienne a été convoquée pour le 16 octobre afin d'entendre l'exposé du ministre des affaires étrangères.

En Bulgarie

Sofia, 9. — Aujourd'hui a eu lieu, au ministère des chemins de fer, une importante réunion à laquelle assistaient M. von Morsof, directeur général des chemins de fer et télégraphes, le général Luckof, le colonel français Dronssot et deux officiers anglais. A l'ordre du jour de la réunion se trouvait la reprise par la commission de contrôle de l'Entente des chemins de fer, routes, ports, télégraphes et téléphones bulgares, ainsi que l'examen des possibilités de transporter les troupes de l'Entente sur les points stratégiques qui leur ont été assignés en Bulgarie. Un régiment français fera son entrée à Sofia dans la nuit du 10 au 11 octobre, probablement via Kustendil.

Des cinq classes de l'armée bulgare qui ont été maintenues sous les armes, les 4e, 8e et 10e divisions seront équipées à nouveau. Ces divisions formeront la force armée bulgare. La population, qui avait cru entrer de plain pied dans la paix, se trouve très désillusionnée maintenant qu'elle s'aperçoit que la guerre continue de plus belle et que le pays est occupé par l'Entente.

Sofia, 9. — Ainsi qu'il a déjà été annoncé, tous les sujets de nationalité allemande et austro-hongroise résidant en Bulgarie viennent d'être avertis d'avoir à quitter le territoire de la Bulgarie endéans les quatre semaines.

La plupart des membres de la colonie autrichienne ont déjà quitté le pays.

En Russie

Les opérations militaires. — Moscou, 8. — De la « Pravda » :

D'après un mémoire du conseil national tchèque, appelé conseil de Samara, la création de l'armée de volontaires en Sibérie n'a donné qu'un résultat peu satisfaisant dans la région de Samara. Ce n'est que parmi les Baschkires et les Cosaques que la mobilisation a eu du succès. Les Russes laissent aux Tchèques les chances de la guerre au lieu d'aider à libérer leur pays. Les forces tchèques diminuent et la question se pose naturellement s'ils vont continuer à se battre.

Londres, 10. — Le « Morning Post » apprend que les bolchevistes auraient pris Syzran et qu'un violent combat serait engagé près de Tzaritzine.

Encore des exécutions. — Londres, 10. — L'Agence Reuter apprend de Petrograd que M. Trepoff, ancien président du conseil, a été fusillé. D'après le « Daily Mail », le bruit court que le prince Kropotkine aurait été assassiné.

Petrograd, 7. — La presse annonce qu'à titre de représailles pour l'assassinat de M. Jagerof, membre de la commission extraordinaire, et pour l'attentat commis sur la personne du surveillant de la prison, 250 otages ont été fusillés à Penza.

Moscou, 8. — Les journaux annoncent la sortie imminente d'un décret amnistiant tous les membres du parti socialiste, sauf ceux qui ont trempé dans la conjuration de la Garde Blanche, ainsi que la plupart des minimalistes et une partie des socialistes révolutionnaires de droite.

En Roumanie

Le mariage du prince Carol

Czernowitch, 7. — Le prince Carol vient de faire part à ses parents de sa décision irrévocable de renoncer au trône. Le Roi et la Reine ont fait l'impossible pour faire annuler le mariage du prince. L'on dit même que le Roi a offert à Zizi Labrio une somme de 20 millions de leis au cas où celle-ci consentirait à l'annulation du mariage. La jeune femme refusa énergiquement.

Immédiatement après son retour d'Odessa, le prince eut un entretien avec la Reine. Cette circonstance amena une crise ministérielle.

En France

Le conseil de guerre de Versailles

Francfort, 8. — Le journal « Le Temps », de Paris, annonce : Le conseil de guerre de Versailles s'est réuni aujourd'hui. Au cours de cette séance, les assistants ont échangé leurs appréciations concernant l'offre d'un armistice émanant de l'ennemi. Les Alliés feront connaître incessamment leurs décisions à cet égard.

Levée de l'état de siège à Paris

Francfort, 8. — Suivant des informations parvenues ici par la voie de Lugano, les stipulations de l'état de guerre dans le district militaire de Paris seront levées à partir de la fin du mois courant.

A dater du même jour, Paris ne sera plus considéré comme zone de guerre.

En Espagne

Paris, 9. — On mande de Saint-Sébastien à l'Agence Havas que le ministère Maura a donné sa démission.

Madrid, 10. — La crise ministérielle est terminée. D'après une information officielle, tous les ministres, à l'exception du ministre de l'instruction publique, restent en fonctions. Outre la présidence, M. Maura se charge du portefeuille de la justice. Les ministres de la guerre, de la marine et de l'alimentation sont partis pour Saint-Sébastien; ils y assisteront demain au conseil des ministres, qui sera présidé par le Roi.

En Chine

La Haye, 10. — La légation de Chine fait savoir que le nouveau président de la république chinoise a pris le pouvoir en mains le 10 octobre, jour de la fête nationale chinoise.

En Hollande

Amsterdam, 9. — Le ministre des affaires étrangères a répondu à une série de questions posées par M. Treub concernant les relations des Pays-Bas avec les Etats-Unis. Il a ajouté que ses relations avec les puissances centrales sont en bonne voie et qu'il espère que celles avec les puissances de l'Entente s'ouvriront à bref délai.

Amsterdam, 9. — Le nouvel emprunt sera probablement de 300 millions de florins en obligations 5 p. c.

Dernières dépêches

Les combats à l'Ouest

Berlin, 10 octobre. **Soir. Officiel.**

Devant nos nouvelles positions sur le champ de bataille à l'Est de Cambrai et de St-Quentin, ainsi que sur les deux rives de la Meuse, des attaques ennemies ont échoué.

La note de M. Wilson

Berlin, 10. — La note de M. Wilson n'a pas encore été transmise officiellement, ce qui, comme on le sait, devait se faire par l'intermédiaire de l'ambassade suisse. La rédaction définitive de la réponse allemande ne peut évidemment avoir lieu que lorsque le gouvernement allemand sera en possession de la note officielle du président des Etats-Unis.

Au Vatican

Bâle, 10. — Le cardinal secrétaire Gasparri a eu une longue conférence avec le Pape au sujet des propositions de paix des puissances centrales. Peu après, le Saint Père a reçu l'ambassadeur belge en audience privée.

A Paris

Bâle, 10. — On mande de Paris aux journaux suisses : A la commission de la Chambre pour les affaires étrangères, M. Abrami a communiqué que le président du ministère Clémenceau parlera mercredi ou jeudi d'une importante action de paix.

MM. Orlando et Sonnino ont eu à Paris avec MM. Clémenceau et Poincaré de longues conférences se rattachant à la situation créée par l'offre de paix. Des membres du gouvernement anglais ont aussi pris part aux conférences de Paris.

L'opinion de lord Lansdowne

Rotterdam, 10. — Reuter annonce : Dans un entretien, lord Lansdowne a dit qu'il est d'avis que la note du chancelier de l'empire à M. Wilson exprime un désir sincère de paix. Les conditions formulées dans la réponse de M. Wilson sont habiles.

L'avis de l'ex-ministre anglais Henderson

Genève, 10. — Le correspondant de l' « Excelsior » a eu un entretien avec M. Henderson, qui a déclaré qu'il est de la plus grande importance pour les Alliés de fixer les conditions de paix. M. Henderson est d'avis que la lutte ne doit pas être poursuivie contre l'Allemagne et est du même avis que M. Wilson, à savoir que le seul moyen d'empêcher la guerre à l'avenir, c'est d'accepter l'Allemagne dans la Ligue des Nations, quand le militarisme aura disparu et qu'un système réellement démocratique sera instauré — ce qui constitue une condition préalable pour toute paix. Alors une délégation composée de représentants des Alliés devra partir pour la Russie pour aider avec les chefs russes la démocratie à remporter la victoire et assurer l'indépendance de la Russie.

L'opinion en Autriche

Vienne, 9. — M. Wilson n'a envoyé de réponse qu'à l'Allemagne. En tout cas, il n'y a pas encore ici de réponse à l'Autriche-Hongrie et encore moins à la Turquie. Suivant une dépêche de Washington à Reuter, aucune réponse à l'Autriche-Hongrie n'a été prise en considération et cela pour des raisons qu'on ignore encore jusqu'à présent à Vienne. On n'y voit pas l'intention d'un traitement différent, mais on croit plutôt que les questions préalables de M. Wilson à l'Allemagne, notamment la question relative au retrait des armées des puissances centrales des territoires occupés, dans laquelle l'Autriche-Hongrie est aussi comprise, doivent être considérées comme étant adressées à l'Autriche-Hongrie.

Quant aux trois questions de M. Wilson, on considère ici la première comme étant déjà résolue affirmativement par la réponse de la « Gazette de l'Allemagne du Nord » à la « Gazette de Cologne ». Quant à la troisième, on ne lui attribue qu'une importance décorative, et l'on trouve suffisante la réponse contenue dans la déclaration du président Fehrenbach au Reichstag. La seconde question, relative à l'évacuation, est considérée comme fondamentale. Elle est seulement examinée par les autorités allemandes compétentes. Néanmoins, la réponse laisse ouverte la possibilité de continuer des pourparlers.

Une opinion hollandaise

Berlin, 10 W. T. B. — Le collaborateur du « Nieuwe Courant » attire l'attention sur le fait qu'un refus de la proposition allemande signifierait une lutte à outrance et la destruction pour la Belgique et le Nord de la France, car l'Allemagne serait poussée à bout par le refus. Le courage du désespoir pourrait donner, même à une armée démocratisée et épuisée, la force de vaincre un ennemi victorieux. Bien que l'Allemagne ait perdu la partie, elle n'est pas battue pour cela; au contraire, elle est plutôt en état d'opposer de la résistance en combattant comme actuellement et de se replier en bon ordre de ses positions actuelles vers ses propres frontières. Rien que le fait d'une retraite méthodique prouve que le front allemand n'est pas percé, que l'armée allemande n'est pas battue et qu'elle pourrait, si elle est poussée à bout par des exigences exagérées, opposer encore une résistance à outrance.

En Bulgarie

Berlin, 10.—Le dernier soldat allemand quittera Sofia aujourd'hui soir. Le régiment français destiné à occuper la capitale bulgare entrera dans la ville dans la nuit de vendredi.

L'ambassadeur allemand, comte Oberndorff, a été autorisé à quitter aujourd'hui la Bulgarie avec le personnel de l'ambassade, le consul allemand, etc., à confier la garde des intérêts allemand à l'ambassadeur hollandais et à laisser un administrateur des archives à Sofia. En même temps le reste de la colonie allemande partira avec lui.

De notre côté, nous avons pris des mesures pour qu'il ne soit fait aucune difficulté aux sujets bulgares qui quittent l'Allemagne. De même, on a promis d'éviter si possible tout désagrément aux troupes bulgares qui sont restées dans la vallée de la Morava.

Berne, 9. — On mande de bonne source à la « Feuille » : La rupture de la Bulgarie avec les puissances centrales devint inévitable en juillet, car différents régiments bulgares avaient fondé des soviets qui contrôlaient le commandement. Les Français savaient que deux divisions avaient refusé de marcher. Cette défection a entraîné l'effondrement de toute l'armée.

Genève, 9. — Le « Temps » annonce que les Alliés seraient prêts à renoncer à exiger de la Bulgarie la restitution des frais de guerre et les frais de rétablissement de la Serbie.

Sofia, 10. (Agence télégraphique bulgare). — Les journaux annoncent la révocation du généralissime Schekoff, qui se trouve en traitement à Vienne.

Le nouveau roi de Finlande

Le prince Frédéric-Charles est né le 1er mai 1868 au château de Panker. Il est le fils du landgrave Frédéric de Hesse, mort en 1884. Il est général d'infanterie prussien. Ses deux fils aînés, les princes Frédéric-Guillaume et Maximilien, ont été tués à la guerre. Le prince Philippe, né en 1896, qui se trouve actuellement en campagne, deviendrait héritier du trône. Le prince Philippe a encore trois plus jeunes frères, les princes Wolfgang, Richard et Christophe.

Peut-on trouver le bonheur?

Une question qui soulève chaque jour foule de plaintes, parfois même des blasphèmes contre la divine Providence, c'est l'inégalité des classes. Dans la place qui lui est marquée au grand livre de la destinée, nul, ni le pauvre, ni le riche, n'est content de son sort. Dieu a fait entre les hommes, qui sont tous ses enfants, une répartition inégale des biens de ce monde. Le bon ordre le demandait ainsi; si les hommes étaient tous égaux sous le rapport de la fortune, ils voudraient tous être égaux en autorité. Dès lors, que deviendrait la société ?

Le Seigneur, en bon père, s'est appliqué à faire disparaître les effets de cette inégalité. Il a confié les pauvres à la charité des riches, afin que l'abondance des uns supplée à l'insuffisance des autres. Dieu a dit aux riches : « Cet homme que vous voyez devant » vous pauvre et misérable, c'est votre frère; » il est créé comme vous à mon image, » comme vous il a été racheté par le sang de » mon Fils, et comme vous il est appelé à » régner à mes côtés dans le Ciel. Je veux » que vous le traitiez en frère et que vous » lui fassiez une part dans votre superflu. Il » n'a, par lui-même, aucun droit sur vos » biens, mais moi, qui suis le Souverain Maître et dispensateur de toutes choses, je lui » cède une partie de mes droits sur ces richesses que vous tenez de moi. Donnez-lui, » donnez-lui largement afin de vous sanctifier par la charité, comme lui se sanctifiera par la patience, la résignation et la » reconnaissance. Je considérerai comme fait » à moi-même tout le bien que vous lui ferez. »

N'est-ce pas là une admirable doctrine, qui nous fait voir dans le pauvre un frère ? Oh ! la consolante substitution que celle par laquelle Dieu lui-même se met à la place du pauvre et se déclare notre obligé pour le bien que nous faisons aux nécessiteux ! La vie des hommes se consume à désirer, à rechercher le bonheur; ils le cherchent dans la fortune et les honneurs, mais en vain; ni la fortune, ni les honneurs ne peuvent le lui assurer.

Consultez et interrogez ceux qui ont accumulé les plus grandes richesses, ceux qui sont parvenus au faîte des honneurs et de la gloire. Demandez-leur s'ils sont heureux. Ils vous répondront que non et, s'ils veulent vous donner un conseil, ils vous recommanderont de ne pas sortir de la condition modeste où le Créateur vous a placés. Salomon, qui jouissait de bien des richesses et qui avait pour ainsi dire bu à toutes les sources des plaisirs du monde, n'a-t-il pas dit que tout était vanité sur la terre ? Sa parole se confirme chaque jour à nos yeux.

C'est une obligation pour le pauvre de se résigner à la misère, au travail et à l'obéissance, comme c'est une obligation pour le riche de le traiter en frère et de lui faire une part dans son superflu. Soumettons-nous tous au sort qui nous est assigné par la Providence et persuadons-nous que le vrai bonheur n'est pas de ce monde.

Le plus grand et le plus consolant de tous les biens qui puisse procurer quelques consolations à l'existence de l'homme sur la terre, c'est le repos d'une bonne conscience. E.P.

Communiqués et Arrêtés

DU GOUVERNEMENT

AVIS. — Conformément à l'article 5 de l'arrêté de M. le gouverneur en Belgique du 21 février, coordonné avec l'art. 2, paragr. 5, des dispositions d'exécution prises à la date du 23 juillet 1918 par M. le chef de l'administration pour la Wallonie, je fixe par la présente

au 1er novembre 1918

le terme extrême pour le battage de l'orge.

Qui ne respectera pas le délai fixé pourra être puni d'une amende maximum de 50,000 marks ou d'un emprisonnement allant jusqu'à trois ans et de la saisie de l'orge non battue en temps utile.

Si, pour des motifs importants, un cultivateur n'est pas en mesure de respecter le délai fixé, il doit adresser, pour le 20 octobre au plus tard, une demande écrite certifiée par son bourgmestre au commissaire civil compétent, lequel, le cas échéant, peut accorder un délai supplémentaire pour le battage.

Der Præsident der Zivilverwaltung
für die Provinz Namur, I. V,
gez. von REKOWSKI.

ARRETE concernant le recouvrement par contrainte des droits de douane et d'accise, ainsi que des amendes infligées pour infractions aux lois relatives aux droits de douane et d'accise.

Art. 1er. — Si les droits de douane et d'accise, dont le paiement est arriéré ne sont pas liquidés dans le délai que l'autorité compétente aura fixé pour chaque cas spécial, ils pourront être recouvrés par contrainte, sans autre formalité, par l'administration des contributions directes, douanes et accises.

Art. 2. — L'administration des contributions directes, douanes et accises, procédera de même à l'exécution des peines prononcées par les « Bezirksgerichte » (Tribunaux d'arrondissement) en cas d'infraction aux lois relatives aux droits de douane et d'accise, pour autant qu'il s'agisse d'amendes ou de la confiscation de choses saisies.

Art. 3. — Tout recours contre l'application des mesures de contrainte (art. 1er et 2) doit être adressé au « Verwaltungschef » (Chef de l'administration civile) compétent. Ce recours n'est pas suspensif. La décision du « Verwaltungschef » est définitive.

Art. 4. — L'article 133 de la loi du 15 avril 1896, concernant les droits d'accise sur l'eau-de-vie, est abrogé.

Art. 5. — Les présentes dispositions sont aussi applicables aux cas dont l'origine est antérieure à la publication du présent arrêté.

Bruxelles, le 10 septembre 1918.

Der generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von FALKENHAUSEN, generaloberst.

ARRETE. — En exécution de l'arrêté du 8 août 1918, concernant les légumes et les fruits légumineux, je décide ce qui suit :

Article unique. — Dans les arrondissements de Huy et de Waremme, les fruits légumineux de toute sorte, de même que les choux blancs, rouges et verts, ne peuvent être transportés sans autorisation, soit par chemin de fer ordinaire ou vicinal ou bien par bateau, même lorsqu'il s'agit d'expéditions par colis, soit par voiture quelconque.

Les « Zivilkommissare » (Commissaires civils) ont le droit d'autoriser des exceptions pour certaines catégories de légumes ou de fruits légumineux ou bien pour certains districts.

L'autorisation doit être donnée par le « Zivilkommissar » dans le ressort duquel l'expédition commence.

L'autorisation peut être subordonnée à certaines conditions ou prestations.

Namur, le 24 septembre 1918.

Der Verwaltungschef für Wallonien,
HANIEL.

NÉCROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme Jules BODSON, née Alix PETERS, pieusement décédée le 10 octobre 1918, après une courte maladie. L'enterrement aura lieu le samedi 12 courant, à 11 h., en l'église de Saint-Servais. Réunion à la maison mortuaire, 25, rue Asty-Moulin, à 10 3/4 h.

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Edmond DAIX, décédé le 10 octobre 1918, à l'âge de 28 ans.

L'enterrement a eu lieu. Les obsèques seront célébrées lundi 14 octobre, à 10 1/2 h., en l'église paroissiale de Thon.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mlle Esther TOUSSAINT, pieusement décédée à Andenne le 10 octobre 1918, à l'âge de 40 ans.

Les obsèques seront célébrées samedi 12 courant, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve Gabriel HENNUY, née Hortense MARCIPONT. L'enterrement aura lieu samedi 12 octobre, à 11 heures, en l'église paroissiale de Sombreffe.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme Auguste RENARD, née Angèle DAUSSOGNE, pieusement décédée à Eghezée, dans sa 34e année.

L'enterrement aura lieu lundi 14 courant, à 11 h., en l'église paroissiale d'Eghezée.

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Gustave CHARPENTIER, décédé à Aische-en-Refail le 9 octobre 1918, à l'âge de 24 ans.

L'enterrement aura lieu samedi 12 courant, en l'église de Aische-en-Refail.

Réunion à la mortuaire, rue de Mehaigne.

— On nous prie d'annoncer la mort de Monsieur Melchior GUYAUX-DAUPPE décédé à Wanfercée-Baulet le 10 octobre 1918, à l'âge de 54 ans.

L'enterrement aura lieu en l'église de Wanfercée-Baulet le samedi 12 courant, à 9 heures.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme Joseph PIETQUIN, née Delvina PIETQUIN, décédée à Ham-sur-Sambre le 10 octobre, à l'âge de 52 ans. L'enterrement aura lieu samedi 12 courant, à 10 h., en l'église paroissiale de Ham-sur-Sambre.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

— Une messe de jeunesse pour le repos de l'âme de M. Antoine STIENON, décédé à l'âge de 20 ans à Bochum (Allemagne), sera chantée le lundi 14 octobre, à 10 h., en l'église St-Loup.

— Un service demandé par les membres du Syndicat d'élevage d'Assesse, pour leur regretté président Monsieur Jules LESUISSE, sera chanté le mardi 15 octobre, à 11 heures, en l'église d'Assesse.

— Mme veuve PALAFOX et sa famille remercient parents, amis et connaissances, et principalement la jeunesse de St-Marc, des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur cher et regretté fils et frère Léon.

La messe de quarantaine pour le repos de son âme aura lieu le lundi 14 octobre, à 10 h., en l'église de St-Marc.

— M. Nicolas Ferdinand; M. Emile Roland, sa dame, Alix Ferdinand, et la famille, remercient les parents et connaissances des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur regretté frère.

Monsieur Nestor FERDINAND

La messe de quarantaine pour le repos de son âme sera célébrée le jeudi 17 courant, à 11 heures, à Stave.

— La messe anniversaire pour le repos de l'âme de Madame Justine DODET, épouse de M. Joseph ZOLET, sera chantée en l'église de Sorée le lundi 14 octobre, à 11 h.

— La messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme CONSTANT-JAMINET aura lieu le mardi 15 courant, à 9 1/2 h., en l'église de Ciney.

— On annonce la mort de Monsieur Arthur LESCARTS, veuf de Juliette LEBEAU, avocat, officier de l'Ordre de Léopold, etc., ancien membre de la Chambre des représentants, ancien bourgmestre de la ville de Mons, ancien conseiller provincial du Hainaut, né à Mons le 5 octobre 1835, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 5 octobre 1918.

Mort du général russe Alexeieff

Kiew, 10. — L'ancien commandant en chef des troupes russes, le général Alexeieff, est mort à Iékatérinodar. Tous les journaux sont unanimes à le reconnaître comme le plus important chef de l'armée russe et un chaud patriote.

Chronique Locale

VILLE DE NAMUR.— MAGASINS COMMUNAUX

Distribution de sucre, miel et allumettes

Le magasin communal n° 1, rue Emile Cuvelier, 63, sera fermé le samedi 12 courant. La distribution commencera le lundi 14 courant et se fera comme suit :

Lundi 14 octobre, les mén. de 7 pers. et plus.
Mardi 15 octobre, les mén. de 6 pers.
Mercredi 16 oct., les mén. de 5 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500.
Jeudi 17 oct., les mén. de 5 pers. avec carnets mauves n. 4,501 et suiv.
Vendredi 18 oct., les mén. de 4 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500.
Samedi 19 oct., les mén. de 4 pers. avec carnets mauves n. 4,501 et suiv.
Lundi 21 oct., les mén. de 3 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500.
Mardi 22 oct., les mén. de 3 pers. avec carnets mauves n. 4,501 et suiv.
Mercredi 23 oct., les mén. de 2 pers. avec carnets mauves n. 1 à 4,500.
Jeudi 24 oct., les mén. de 2 pers. avec carnets mauves n. 4,501 et suiv.
Vendredi 25 oct., les mén. de 1 personne.

Cet ordre sera strictement respecté. — Les heures de distribution sont : le matin, de 8 h. 30 à 12 h. 30; l'après-midi, de 3 à 5 h.

La grille sera fermée à 12 h. 30 et à 5 h. et les personnes se trouvant à l'intérieur de l'impasse à ce moment continueront à être servies.

On ne servira qu'un seul carnet à la fois.

La ration est fixée comme suit : 800 gr. sucre cristallisé, 2 jarres de miel et 3 boîtes d'allumettes pour 4 fr. 75. On exigera le compte exact.

Les nécessiteux ne seront servis que l'après-midi; les autres personnes le matin seulement.

Les bateliers ne seront servis que le matin et devront faire viser au préalable leurs papiers au secrétariat, rue Emile Cuvelier, 10. Ils devront pouvoir prouver par leur passe-port ou par toute autre pièce officielle que le bateau se trouve sur le territoire de la ville au moment de la distribution. — Le public est prié de se munir de paniers suffisamment grands et non de filets.

Etablissements. — Les établissements à personnel nombreux recevront leurs bons au secrétariat, rue Emile Cuvelier, 10, le mercredi 16 et le jeudi 17 courant, de 9 à 1 h. Les marchandises devront être enlevées au magasin, place Maus, rue Dewez, 28, endéans les deux jours ci-dessus.

Namur, le 10 octobre 1918.

Commission communale d'approvisionn.

MALADIES DE LA PEAU, de la barbe, plaies variqueuses, guéries par pommade du Dr Aville. Dans tes phies. Dépôt gén. Phie Némery, r. N.-D. Namur.

MONT-DE-PIETE. — Mercredi 16 octobre, à 2 h., vente des gages du 1er septembre 1916 au 1er juin 1917 : montres et bijoux en or et argent, vêtements, instruments de musique, etc.

A BEN-AHIN, un particulier a récolté une pomme de terre, de l'espèce Industrie, pesant exactement 1 kg. 150 gr.; c'est le record dans la contrée.

Placement rural des mutilés. — En vue de faciliter le placement des mutilés qui désirent s'établir à la campagne en qualité de cultivateurs, il s'est constitué diverses sociétés coopératives qui font l'avance des fonds nécessaires. Elles sont aidées par l'Œuvre suisse, par l'Assistance agricole, le Boerenbond belge, certaines administrations communales et des hospices civils.

A l'heure actuelle, un mutilé a été installé et l'on va commencer la construction de deux exploitations dans la Flandre Orientale et dans le Limbourg. Dans le Brabant, la coopérative « La Vie rurale » cherche du terrain pour créer deux exploitations maraîchères.

Les cultures familiales. — La Ligue Nationale du Coin de terre va faire prochainement un nouvel effort de propagande pour la diffusion de la culture familiale, qui a déjà rendu tant de services à nombre de ménages. Voici, à ce propos, ce que disent les dirigeants de cette œuvre intéressante :

Dans toutes les communes urbaines ou rurales, chaque famille, riche ou pauvre, devrait, autant que possible, avoir sa culture d'au moins un are par personne, pour y produire les pommes de terre, les légumes divers, notamment les féculents (pois, haricots, féveroles, etc.). Dans les grandes villes et leurs environs, il a été fait généralement un sérieux effort, qui a donné de magnifiques résultats. A Schaerbeek, 5,000 colons cultivent environ 300 hec- [illegible] tares. On cite une commune où 6,000 habitants sur 8,000 soignent pour leur propre ravitaillement. Malheureusement, il est des communes semi-rurales qui ont complètement ignoré l'œuvre des cultures familiales. C'est ainsi qu'on signale une commune agricole qui compte de nombreux ouvriers industriels condamnés au chômage et qui n'a rien fait pour donner à ceux-ci un coin de terre. Aussi le vol des pommes de terre s'y pratique-t-il au point que les agriculteurs devront renoncer à les cultiver. Pour conjurer ce mal, il suffirait de mettre la population en état de planter des pommes de terre en lui donnant un are ou deux ares de terre. En les produisant elle-même, elle les apprécierait davantage et elle respecterait la propriété chez les autres.

La Ligue du Coin de terre donne un subside de un franc par are, au maximum de 10 francs par famille, et parfois même un subside supplémentaire de fondation. Elle livre également des semences. Le développement de la culture familiale est, disent les dirigeants de l'œuvre, une garantie contre la famine.

Pour tous les renseignements concernant la propagande et le fonctionnement de l'œuvre, on peut s'adresser au secrétaire général de la Ligue du Coin de terre, M. Goemaere, 21, rue de la Limite, ou à la section agricole, 66, rue des Colonies, à Bruxelles.

La Saint-Ghislain. — Saint Ghislain, dont la fête s'est célébrée le 9 octobre, vint d'Athènes à Rome, disent les hagiographes, et de là au pays du Hainaut qu'il illustra par la sainteté de sa vie et le nombre de ses miracles dont le récit constitue une merveilleuse légende. Il y bâtit un magnifique monastère de l'ordre de Saint-Benoît, lequel fut l'origine de la ville qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Ghislain. En temps normal, le chiffre des pèlerins qui vont, chaque année, implorer dans cette ville, pour les motifs les plus variés, l'intercession du saint, est d'environ cinquante mille.

Un mariage belge. — Le 18 septembre a été célébré à Wandsworth (Londres), le mariage de M. Joseph Goethals, lieutenant de réserve au 5e régiment de ligne, fils de M. Edmond Goethals, ancien sénateur, et Mme née de Bay, avec Mlle Germaine Gendebien, fille de feu M. Henri Gendebien et de Mme née Caillet. La mariée est l'arrière-petite-fille d'Alexandre Gendebien, membre du gouvernement provisoire et du Congrès National.

Le comte van den Steen de Jehay victime d'un accident. — Le comte van den Steen de Jehay, chef du cabinet du Roi, vient d'être victime d'un accident de cheval. Il a été assez gravement blessé au bas-ventre; il a été transporté dans un hôpital voisin du front, où il est resté en traitement.

A Charleroi

De notre correspondant :

Ravitaillement de la semaine. — Avenue de Waterloo. — Sucre scié, 750 gr. par habitant, 2.35; sel, 2 kilos, 0.30; allumettes, 2 boîtes, 0.20; moutarde, 250 gr., 1.25; savon mou, 500 gr. (si les arrivages le permettent), 3.75; cirage, 1 boîte, 0.60; fromage de Brie, 2 rations, les 125 gr., 1.40; galoches pour adultes, 4.00; boudin noir, 100 gr., 0.65; blanc, 0.75; pâté de foie, 0.85; tête pressée, 0.75 (2 rations par habitant).

Rue de l'Industrie. — Saindoux, 100 gr. 0.50; café, 50 gr., 0.50; 1 hareng saur, 0.30; mayonnaise concentrée (à base d'huile, de vinaigre et d'épices), 2.40 le kil., 250 gr. par 4 bouches.

Arrestation.— La police a arrêté, rue Neuve, Charles Humalus, marinier, recherché pour vol. Il s'est violemment rebellé.

Un brave homme. — M. Monnoyer-Stassart, fermier à Fleurus, a fait distribuer une somme de 20 francs à tous les enfants des soldats fleurusiens, soit environ 2,400 fr. Cette somme représente la différence entre le prix payé pour la location de ses terres et celui qu'il avait escompté avant paiement.

Les vols. — A Coumet, la nuit, chez Mme veuve Martin, magasin de chaussures, on a volé des paires de bottines pour environ 10,000 francs, une sacoche renfermant une somme assez rondelette, du pain, du beurre, des œufs et autres provisions de bouche, ainsi que 100 bouteilles de vin. — Au magasin de ravitaillement de la rue de Gilly, vol par effraction, de 80 kilos de beurre qui devait être distribué ce matin à la population. — Chez M. Joseph H., on a volé pour plus de 1,000 fr. de vêtements. — Encore au préjudice du ravitaillement, on a enlevé plus de 1,600 kilos de pommes de terre sur un wagon garé à Couillet-Montigny.

— A Mellet, chez le cultivateur Louis Barmarin, on a volé deux porcs gras, qui ont été abattus sur place; écorché 28 poules, laissant les têtes près de l'habitation; enlevé toutes les chaussures, vêtements et tous les harnachements des chevaux; pris du grain, du beurre et beaucoup d'autres provisions.

A Marcinelle trois individus sont entrés dans la ferme de M. Edouard Thomas. Après avoir fouillé la maison, ils intimèrent l'ordre à M. Thomas d'ouvrir son coffre-fort et s'emparèrent d'une liasse de 35,000 fr. en billets de banque.

A Bruxelles

POUR SE CHAUFFER AU BOIS. — Par suite de la pénurie de tous les combustibles, les bois de chauffage, on le sait, sont en hausse... Voici la cote actuelle des bois débités par la Société des magasins communaux de l'agglomération bruxelloise : bois scié en bûchettes de 15 centimètres pour chauffage ordinaire ou de 33 centimètres pour chauffage central, 150 fr. les 1,000 kg. pris aux dépôts de la chaussée de Wavre, 907 (casernes d'Etterbeek) ou de la rue Dieudonné Lefèvre, 2 (Tour et Taxis); 160 fr. les 1,000 kg., rendus en cave. Bûches de 1 mètre, 55 fr. le stère prix aux dépôts de la rue de l'Avenir, 20, de la rue des Coteaux, 150, de la rue Dieudonné Lefèvre, 2, de la chaussée de Wavre, 907; 125 fr. le double stère rendu en cave.

UNE ESCROQUERIE ORIGINALE. — M. L..., bijoutier, installé au centre de la ville, avait reçu la visite d'un quidam qui lui commanda un bijou de valeur, remettant au négociant une pierre pour effectuer le montage de la broche. Il paya le bijou comptant. Peu après, il revint, désirant faire démonter le bijou et utiliser la pierre pour faire monter deux boucles d'oreilles pour sa femme. Il pria le bijoutier de l'avertir dès qu'il aurait trouvé une pierre semblable, reprenant soigneusement toutefois son bijou avant de s'éloigner. La pierre étant fort rare, le bijoutier essaya vainement d'en découvrir une semblable. Toutefois, après quelques jours, se présenta un individu qui portait précisément en épingle de cravate une pierre identique. Le bijoutier lui offrit une forte somme pour l'obtenir, ayant reçu des instructions de son premier client de ne pas regarder à quelques billets de mille francs pour assembler les bijoux. Après bien des hésitations, le monsieur céda son épingle en exigeant toutefois le prix fort. Fort heureux, notre bijoutier se rendit avec la pierre précieuse au domicile du premier client où il ne trouva naturellement personne ! Il avait eu affaire à deux compères qui se sont vraisemblablement partagés les quelques billets constituant la différence entre le prix payé pour le bijou et celui payé par le négociant au second visiteur.

Le banditisme à Aerschot. — On écrit :

Notre région est depuis quelques mois mise en coupe réglée par une bande de malfaiteurs armés et masqués dont l'audace n'a vraiment plus de bornes. Il ne se passe pas de jour qu'un nouveau méfait ne soit à enregistrer.

Une des dernières nuit, au nombre de quinze, ils se sont attaqués à l'usine à gaz d'Aerschot, malgré le travail de nuit qui nécessite la présence d'ouvriers, et la proximité de la gare.

Après avoir ligoté et bâillonné les ouvriers, ils ont attiré le directeur, l'ont assailli, blessé et forcé d'ouvrir le coffre-fort dont ils ont pris le contenu, ainsi que différents autres objets.

VOL IMPORTANT A GAND. — Mardi dernier, un vol important avait été commis au Bassin Asia. Une valise contenant 900,000 fr. de billets de banque avait été enlevée d'une voiture appartenant au marchand de bestiaux Portecavero, habitant rue Ellaerts, 5, à Borgerhout. Les auteurs ont été arrêtés et le magot a été retrouvé intact.

DES HARENGS EN GUISE DE PETITE MONNAIE. — Le « Limburger Koerier » annonce que dans une grande usine située à Eindhoven (Hollande) l'administration remédie au manque de petite monnaie en payant à ses ouvriers les fractions de salaires au moyen de harengs.

LA CESSION DE COMMERCE. — La Cour d'appel de Liége a jugé que la cession de commerce, même lorsque le bail de l'établissement exploité est compris dans la cession, constitue un acte commercial tant à l'égard du vendeur que de l'acheteur. Les contestations qui s'y rapportent sont donc de la compétence du tribunal de commerce.

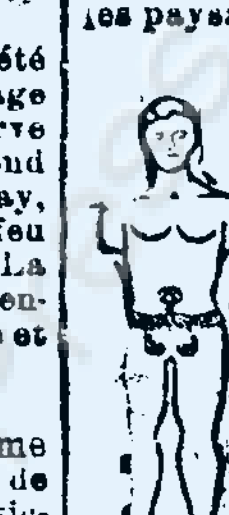
La situation à Pétrograd

Un Allemand, retour de Pétrograd, décrit en des termes saisissants, dans le « Neues Tageblatt », de Stuttgart, les conditions actuelles de la vie dans l'ancienne capitale de la Russie :

« On remarque chez la population, écrit-il, un abattement profond, un morne désespoir. Cette disposition de l'esprit public a encore ajouté au fatalisme habituel de la race. Après nous le déluge, semblent se dire les habitants de la ville. Et ils vivent dans la nonchalance de gens dont l'existence pourrait se terminer au plus proche lendemain par un saut dans la Neva. Les casernes des gardes rouges regorgent de vivres volés. Les orgies succèdent aux orgies. Les compagnies de soldats s'emparent d'« une partie de la propriété de l'Etat », c'est-à-dire volent d'importants stocks de sucre, de lard et de thé, qu'elles vendent ensuite sur les places publiques à des prix fabuleux aux bourgeois affamés.

Le prince Uchtorski vient d'ouvrir un restaurant où il fait la cuisine lui-même, alors que des dames de l'aristocratie assurent le service. Les anciens officiers de la garde et les ex-pages et employés de la Cour sont employés en qualité de balayeurs ou de bûcherons. Des comtesses authentiques s'arrachent les places de figurantes dans des théâtres de troisième ordre. Tous les grands palais ont été pillés. Le fameux Musée de l'Ermitage a été dévalisé; son gardien vend les tableaux à vil prix. Les canaux de la Neva sont transformés en cloaques immondes. Ils charrient d'innombrables cadavres en état de putréfaction avancée et des détritus de toute nature.

La misère augmente; les paysans, ne recevant pas de provisions suffisantes de sucre, de thé et de tabac, s'en vengent contre la ville en refusant de lui fournir des céréales. Certains villages disposent actuellement de fil de fer barbelé et de mitrailleuses apportées par des soldats retour du front. Lorsque des soldats de la Garde Rouge viennent réquisitionner le blé, les paysans tirent sur eux. »



La GUERISON de la HERNIE

et de l'éventration par les bandages à pelote réversible et les bandages à flexion. Cette invention nouvelle est contrôlée par les parquets de Bruxelles et de Liége, où MM. les juges d'instruction Buydens et Comeliau ont soumis MM. Corin, Welsch et Lenger, trois sommités de la Médecine légale, pour reconnaître la valeur curative des Bandages Herniaires.

M. Alfred COUTURIER, ingénieur-bandagiste, ex-préparateur du cours d'anatomie de l'Université de Liége, inventeur de ce bandage, reçoit à NAMUR, 50, rue Dewez, le 3e lundi de chaque mois; à CHARLEROI, 4, rue de l'Industrie, le 3e dimanche de chaque mois; à HUY, 50, rue Entre Deux-Portes le 2e dimanche de chaque mois; à SAINT-HUBERT, le 1er dimanche de chaque mois, chez M. Adelin Petit, place de l'Abbaye; à MARCHE, le 1er lundi de chaque mois, chez Mme veuve Bauche, ceinturerie, à côté Hôtel de la Cloche. Maison principale : 7, rue Charles Morren, 7, à Liége. 10343

Un concours pour la place de clerc-organiste à l'église de Rhisnes aura lieu à l'Ecole de Saint-Grégoire, près l'église Cathédrale, à Namur, mardi 22 octobre, à 11 1/2 h.
Les inscriptions seront reçues, avant le 19 octobre, chez M. le curé de Rhisnes. 15244

Oublié, mardi, paq. bas et linge et f., train Namur-Gembloux. Rapp. rue Francquen, 21, Jambes. Rec.

PERDU chien fox, blanc, oreilles noires, répondant au nom MAX. Le ram. contre réc. chez M. Buffet, fort d'Orange, 3, Citadelle. 15305

PERDU parement en opossum, de la rue Gamet à la rue de la Croix. Rapp. rue Gillet, 4. Réc. 15292

De bons chauffeurs et manœuvres sont demandés à l'Usine à Gaz. Bons salaires. 14696

On demande garçon de courses de 16 à 17 ans. 7, rue de Bruxelles. 15261

On demande BONS OPERATEURS à la machine « Typograph ». S'adresser au journal « Télégraphe », à Liége. 14681

TONNELIERS sont demandés Materne, rue du Progrès, à Jambes 14400

ON dem. jeune fille quelques heures par jour. 30, rue Rogier. 15260

ON dem. de suite une bonne femme d'ouvrage. S'adr. n° 1, rue du Collège. 15294

ON dem. bonne servante à tout faire, sacht un peu cuisine, cert. exigé, 41, rue de Fer. 15278

ON dem. servante sachant cuisine, pas lavage. 13, Marché aux Légumes. 15279

On demande femme d'ouvrage rue de l'Ange, 38. 15304

ON dem. servante de la camp., 16-18 ans, pr aider mén., ch. de Dinant, 150, Fooz-Wépion. 15303

ON dem. serv.-ménagère travailleuse, très propre. S'adr. Villa des Roches, à Durbuy. 14859

ON demande pour la campagne bonne cuisinière, bons gages. Adr. bur. jl. 13795

ON demande bonne servante, connaissant cuisine bourgeoise, rue Emile Cuvelier, 89. 15209

Forte servante est demandée, pas laver mais repasser. Bien nourrie, bons gages, 1res référ. exigées. Chaussée de Marche, 130, Jambes. 15206

On demande fille à tout faire Villa CADETTE, à Taifer. 15270

On demande femme d'ouvrage rue du Commerce, 27, Jambes. 15271

ON demande servante, environ 20 ans, sachant un peu cuisine, pas lessive. Adr. bur. jl. 15263

ON demande de suite une bonne fille d'ouvrage, très bons gages. 2, av. Félicien Rops. 15159

On demande bonne femme d'ouvrage rue de Fer, 119. 15145

ON dem. servante, 21, Marché-aux-Légumes. 15150

ON dem. une bonne servante si poss. ayant déjà servi. Hôtel du Commerce, Mariembourg 14472

ON demande pour la campagne Dame veuve, 35 à 40 ans, sachant faire cuisine bourg., soigner ménage, pr Mr seul. S'adr. 7, rue de Bruxelles. 14246

On dem. servante et femme d'ouvrage Hôtel de Hollande. 13945

ON dem. fille ou quartier sacht coudre, pr Dame seule. Bons gages. Service facile. S'adresser rue de Bruxelles, 7. 14245

EMPLOI SUPPLEMENTAIRE
On demande, pour ancienne institution de premier ordre, Messieurs de toute honorabilité, actifs, débrouillards, habitant de préférence une commune rurale. *Importants émoluments.* Ecrire M. NEF, 44, rue de Lindekerke, 44, Bruxelles. 15277

COURS PRATIQUES de sciences commerciales
(Arithmétique commerciale et financière, comptabilité commerciale, industrielle et des sociétés, droit civil et commercial, sténographie, etc.).
Ces cours seront donnés le dimanche à l'Ecole Jeanty-Bodart, à Namur, et sont organisés par la Chambre Syndicale Belge des Comptables.
Programmes et inscriptions : s'adr. M. Boland, rue Basse-Marcelle, 13, à Namur : en semaine de 5 h. à 8 h., et le dimanche de 9 h. à 12 h. — Ces cours seront accessibles aux Dames et aux Messieurs. 15035

L'Epargne Belge
Cie d'Epargne et d'Assurances
(fondée en 1904)
DEMANDE AGENTS ACTIFS et HONORABLES dans la province
Appointements et commissions
S'adresser au siège social :
18-20 rue Roger Vanderweyden BRUXELLES 15105

SITUATION D'AVENIR
est offerte dans chaque commune à personnes honorables. Travail facile et de grand rapport.
Ecrire V. A. R., bur. du jl. 4639

Ménage 2 personnes demande à louer maison avec jardin. Adr. bur. jl. 15241

Chambre garnie à louer, 44, rue des Ecoles, à Saint-Servais. 15296

A vendre UNE MAISON avenue de Chimay, n° 58. Ecurie, jardin et emplacement. S'adr. notaire Desorme, à Couvin. 15148

A louer villa moderne, confortable, 5 chambres, etc., serre, jardin fruitier, spac., 2 m. gare de Bets. S'adr. à Mme Godefroid, à Bets. 15174

Maison et jardin à louer rue Piervennes, à Ciney. S'adr. n° 128. 15118

GENISSE pleine et BREBIS à vendre S'adr. rue de la Station, 41, Tamines. 15260

CHIEN POLICIER, beau et bon sur tous les points, à vendre de suite, 17, Marché au Foin, Namur. 15295

Occasion Beau paletot de Dame, à vendre, rue Lelièvre, 3. 15291

A vendre GRANDES CUVELLES S'adr. 45, rue des Brasseurs, Namur. 15293

Très pressé. — Occasion : magnifique chambre à coucher en acajou Louis XV. Adr. bur. jl. 15166

Occasion Foyer hollandais « Yarsma », à feu continu. Adr. bur. jl. 15167

A VENDRE salle à manger en noyer ciré, 2 buffets, grande glace, table et 6 chaises. Adr. bur. jl. 15165

A VENDRE tonneaux à genièvre très propres pouvant servir pour conserves, et objets d'occasion. Avenue des Acacias, 6, Jambes. 14825

A VENDRE
1° Belle pelisse pour homme, drap noir, doublée vison, col et parements castor; 2° Fourrure vison pour intérieur de pelisse. Adr. bur. jl. 14970

A VENDRE deux beaux meubles pour café, comptoir et rayon. S'adr. Joseph Mathot-Lambert, à Haut-Vent (Fosses). 15221

A VENDRE quatre hectares de collet feuilles de betteraves sucrières et 40,000 kilos pulpes 1re qualité de la raperie d'Eghezée. S'adr. C. Henriette, à Leuze-Longchamps 15222

A VENDRE
Magnifique comptoir avec armoire et compartiments, conviendrait pour bureau tabac ou librairie; en plus trois comptoirs avec armoires et deux belles vitrines en glace biseautées. Le tout en état neuf. Adr. bur. jl. 15259

A VENDRE
200 toiles Mulden. 100 m. carton bitumé, 200 kil. barres acier doux, 250 kil. ciment. Adr bur. jl 15298

A VENDRE
Comptoir tout en arbre blanc, deux étalages en marbre et une balance en marbre. Adr. bur jl. 15260

BON PIANO A VENDRE. S'adr. rue des Granges, 232, à Wépion. 15164

A VENDRE un tour pour bois ou fer (bon état). Adr. bur. jl. 15120

4 RUCHES Voirnot-Dadant peuplées, en bon état, à vendre. Presbytère de Poupehan. 15126

Violon en excellent état « Guarnérius Crémone année 1736 » à vendre. Adr. bur. jl. 15125

TAPIS haute laine, toute beauté, à vendre. Dérée, à Annevoie. 15058

A vendre beau pardessus neuf, cheviotte noire, forte taille, pr un hme de 1m75 à 1m80. Adr. bur. jl. 15069

On demande à louer ou à vendre TRACTEUR A VAPEUR, bon état. Adr. bur. jl. 15119

Bouchons — Rouleaux phono
Payons en hausse nouvelle bouchons de toutes espèces et cylindres de phono même brisés, défiant toute concurrence. Fabrique Itala, 8, rue de Beaumont, et 17, rue de l'Industrie, à CHARLEROI.
AGENCE POUR NAMUR : 80, RUE EMILE CUVELIER. 12474

Bois sec découpé, prêt à mettre au feu, fagots de gros bois et mêlés. Gros-Détail.— L. JACQUEMART, rue St-Donat, 21, St-Servais. 14648

MOUTONNERIE T. MONET
3 - rue du Collège, NAMUR - 3
(en face l'égl. St-Loup)
BAISSE DES PRIX

Gigot entier	la livre	8 50
Gigot raccourci		9 00
Epaule		8 00
Côtes premier choix		9 00
Basses-côtes		8 50
Ragout, depuis		6 50

15240

MADAME
N'OUBLIEZ PAS DE VISITER LA
MAISON HOLLANDAISE
GROS 39, rue St-Nicolas, 39 DETAIL
Car c'est là qu'on trouve le plus grand stock et c'est là le MOINS CHER !!!
ALIMENTATION — Articles de ménage
Grenadine — Cidre — Liqueurs

Eclairage à la Campagne. — Accumulateurs, lanternes de ronde. Placement, marche garantie. H. HENRY, rue des Ecoles, 9, St-Servais (Namur). 15082

ANALYSE des Engrais et des . . . . . Denrées alimentaires
LABORATOIRE AGRICOLE DE NAMUR
15, rue du Pont, 15. Directeur : G. RAMELOT. 12084

OUVERTURE du
PALAIS de COIFFURE pr Dames
Jules VERLIEFDE
15, rue Rogier, 15, Namur. Parfumerie fine et postiches invisibles. Teintures 14618

SEL FIN pour la table, la cuisine et le beurre, à vendre par sacs de 50 kil. COURTOIS-CHANTRAINE, 9, rue Haute-Marcelle, 9, Namur. 15276

Boucherie du Fourneau, Wépion
On vendra cette semaine de la viande de bœuf 1re qualité.— Prix défiant toute concurrence.

Viande hachée	la livre	6 00
Bouilli de toute espèce		5 00
1re côte		6 00
Rosbeef tout 1er choix		8 00
Viande sans os		7 00
Ragout 1er choix		5 00
Epaule		6 00
Gigot entier		7 60

15297

BEAU CHOIX DE
FOURRURES Classiques
Maison COLLART sœurs, 23, rue de Bruxelles, 23, Namur. *Maison de confiance.* 15275

Banque d'Escompte et de Change
20, rue Godefroid, 20, NAMUR
Andenne, Auvelais, Beauraing, Ciney, Dinant, Eghezée, Florennes, Fosses, Gedinne, Gembloux, Havelange, Huy, Jambes, Mettet, Moustier-sur-Sambre, Rochefort, Saint-Hubert, Tamines.
Ordres de bourse, achat et vente de titres, lots de ville, titres remboursables, coupons, obligations Bruxelles, Liége, Laeken, Saint-Gilles, 4 1/2 %. DEPOTS : à vue 3 %, à terme 5 %. 5296

CARTES PAASCHE N° 25
Vient de paraître le n° 25 donnant les fronts de la Mer du Nord à l'Alsace; fronts Italie, Macédoine et côte de Mourmane. — Prix : 1 fr. 25 par la poste, recommandé 1 fr. 55. Mandat à Librairie ROMAN, à Namur, ou aux marchands de journaux. 14891

Avis aux Ménagères
Grande diminution sur les viandes
A partir de ce jour, la Boucherie Fernand THIOUX & THIRIONET, 15, rue du Pont, 15, à Namur, mettra en vente, à des prix défiant toute concurrence, de la viande de BŒUF de toute première qualité, aux prix suivants, le kilo :

Bifteck, sans os	15 00	2e côte	12 00
Bifteck avec os	13 00	Haché 1er qualité	12 50
Rosbeef au filet	14 00	Bouilli 1er choix	11 00
1re côte	12 50	Bouilli 2e choix	10 00

Espérant que vous nous favoriserez de vos ordres, recevez nos remerciements. *Thioux et Thirionet.*
GROS : prix spéciaux pr hôtels et communautés.

SI VOUS avez mal dans le dos, êtes atteints de *RHUMATISMES*
souffrez des **REINS**
Pour vous *guérir sûrement*, prenez les *pilules ESTI* du Dr Muiet, pour les reins et la vessie. La boîte avec notice, 5 fr. *Seuls dépôts :* Pharm. Dieudonné, 133, rue de Fer, NAMUR. Pharm. Lefebvre, 63, rue Marcinelle, CHARLEROI. Pharmacie Populaire, à HUY. Envoi partout. 14818

Sel Raffiné
par SAC de 50 kilos pour BEURRE & CONSERVES
GREUSE - DUPONT
102 — rue de FER — 102 15057

BOUCHERIE A. DEVAUX
46, rue du PONT, 46, NAMUR 15256
Nouvelle baisse des prix

Bifteck	le dem. kilo	8 00
Bouilli		6 00
Gigot		7 50
Côtes		8 00
Epaule		6 50
Ragout		6 50

Varices : Plaies & Eczémas
Doctr GUYAUX, spécialiste de la Faculté de Paris, 6, pl. Léopold. Guérison assurée sans garder le repos. Mardi, jeudi, samedi, 9 à 12 h. (samedi 2 à 4 h.) 15028

Messageries BRUXELLES - NAMUR - DINANT
TRANSPORTS PAR ROUTE
Départ de BRUXELLES tous les vendredis
Départ de DINANT-NAMUR tous les samedis.
S'ADRESSER { Bruxelles, 125, chaussée d'Anvers. Namur, 8, place d'Hastedon. Dinant, 29, rue Léopold.
Déménagements en tous genres 14755

Pavements de granges et dalles en calcaire granité. — Stock en magasin S'adr. à M. Alexandre DEFFENSE, à Denée. 13768

PARTICULIERS Achetez vos semelles en cuir, tout 1er choix, ainsi que vos semelles protectrices, à L'ECONOMIC place Kegeljan, 2, Namur. 14427

SALLES A MANGER
Grand choix. — PIETERS, 8, rue St-Nicolas. 8301

CIMENT ARTIFICIEL 1re QUALITE EN MAGASIN 14317 BINAME, Matériaux, Anhée

BOIS A BRULER
Recoupés scieries (sapin) 14682
POLET, quai Meuse, 11, Jambes

Pétroline brûle dans toutes les lampes. Dépôt : 8, rue de Fer, Namur. 15170

MODES
Mme ABSOLONNE 77, rue de la Station Dinant
a reçu toutes ses nouveautés pour la saison
Grand choix de CHAPEAUX taupés, velours, peluche. Voilettes. — Spécialité de deuil. 13040

Carbonyle pour murs et chariots
BACHES en location. 5 pour chevaux
CERCLES en bois pr charrettes. FICELLES, LIENS
35, rue du Président, 35, Namur 6133

CHARBONS
Spécialité de MENU préparé 11350
L. JACQUEMART 21, rue St-Donat, 21 SAINT-SERVAIS

Machine à écrire neuve, 1re marque, mille francs. Adr. bur. jl. 15059

Le Grand Double Almanach de Liége
pour 1919 est paru. Prix : 0.70
En vente chez tous les marchands de journaux. 15147

AVIS AU PUBLIC
Vente de viande de bœuf et mouton de toute 1re qualité
La Boucherie Lucien PAQUET
21-23, RUE SAINT-JEAN, 21-23
offre au public la viande de bœuf au prix suivant :

Bouilli	le 1/2 kilo	5 00
Côte bœuf		6 00
Haché extra		7 00
BŒUF { abattu, culotte, sans os }		7 50

Prix spéciaux pour Restaurants et Communautés religieuses, etc. 15247

AUGUSTE HOSLET
professeur de musique, de solfège, d'instruments à clavier et à vent d'accordéon avec basse au pied.
19, rue M. Malovez, St-Servais

PRETS SUR HYPOTHÈQUES
avec facilités de remboursement. Ventes et locations immobilières. Assurances, Rentes viagères. L'Intermédiaire Foncier, 20, rue Godefroid, Namur. 5386

Grande Teinturerie Taminoise
Teinture et nettoyage de toutes espèces de tissus (toutes nuances).
Ouvrages remis comme neufs dans les 8 jours.
DEPOTS : Wépion, Florent Bajard; Fosses, G. Noulard, rue du Postil; Jemeppe, E. Herbigniaux, rue Neuve; Auvelais, Ve Servais, rue du Pont, F. Charles, rue de Fansolles; Falisolles, Ve Degraux-Roselliers, Ve Dubois, E. Legrand. 15228

LIQUIDATION
Commerçants et ménagères, vous trouverez en gros et détail tous les articles d'alimentation des plus rares ainsi que de ménage. — Huiles, cigarettes, cigares. — Vente à perte. — Grande occasion. 15169
Av. de Belgrade, 7, Namur *(près le Parc).*
Dinant, Rivages, 78. GROS ET DETAIL.

LIQUEURS FINES

Grde fine de 1900 de Chastegner frères Bordeaux,	la bout.	65 00
Rhum vieux de la Jamaïque, 48°,	le litre	65 00
Triple Sec,	le litre	[illegible]
10 vieilles fines Morin en litre,	le litre	100 00

Schiedam, Genièvre, Cognac, etc.,
des Usines FRANS et Cie, d'Hasselt
Représentant : Jos. Lekeux, 16, av. de Belgrade, 16, NAMUR. *Prix spéciaux pr revendeurs* 14893

Ménagères, Attention
On vend de la viande de tout 1er choix et à des prix défiant toute concurrence 15226
A LA BOUCHERIE
E. DEVAUX-PIERARD
rue de la Croix, Nos 3 & 5, NAMUR
VOYEZ LES PRIX A L'ETALAGE

L'AIDE FINANCIERE
25, rue Mexico, 25 BRUXELLES
prête son concours financier pour la mise en société de toute affaire, augmentation de capital, extension des affaires, émission d'obligations, exploitation de brevets, etc. — Etude gratuite. Faire offre détaillée par écrit. 13812

SAMEDI
Grande mise en vente de SAVON DE TOILETTE
25 p. c. de diminution
Cognac, Genièvre, Cigares, Tabac, Cigarettes
GROS & DETAIL 14807
41 — rue de FER — 41

CHOUX A REPIQUER
Disponible : un million de choux rouges, choux blancs et choux de Savoie. Collection ayant obtenu le 1er prix à l'Exposition de Châtelineau les 15, 16 et 17 sept. 1907. Jos. Tribant, hort. à ORET. 15225

ADRESSEZ-VOUS
pour vos ordres de Bourse et placements à la
Caisse Générale
(SOCIETE ANONYME)
52, rue de Spa, 52, Bruxelles
qui donne les meilleurs et les plus sûrs conseils, parce qu'elle est le mieux renseignée. 15230
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Ecrivez-nous pour nos conseils actuels

Ciment Portland Artificiel
première qualité. — Carrelage Céramique à dessin : grand choix en magasin.
J. ARNOULD-DAIX, Matériaux de Construction
RUE DE BRUXELLES, 128, NAMUR. 11953

BOIS DE CHAUFFAGE
SUIS VENDEUR fagots extra, à 1 fr. 20 la pièce, franco domicile. Commande minimum : 25 fagots. S'adr. 13, rue Léanne, Namur. 14811

GROS TONNEAUX VIDES
pour purin et eau. SALOIRS neufs et d'occasion. ROBINETS éparpilleurs. POMPES à purin à solder. Rue du Président, 35, Namur. Compt. Comm. 6131

MODES
« AU LILAS BLANC »
Flore CHAPELLE 67, rue de l'Ange, 67 NAMUR
Grand choix de CHAPEAUX velours et taupés
ARRANGEMENTS TRÈS SOIGNÉS 14671

SEL DE CUISINE EXTRA disponible en les magasins du SYNDICAT AGRICOLE NAMUROIS, rue Bailly, à Jambes.
Prix spécial par 10,000 kilos. 14677

Fabrique de COULEURS & VERNIS
Georges HENRICOT, Moustier-s/S.
Carbonyle, goudron, couleurs préparées, Vernis noir.

FOURRURES
ADRESSEZ VOUS AU
MAGASIN ANGLAIS 107, rue Emile Cuvelier, Namur
MAISON DE TOUTE CONFIANCE
Réparations et Transformations

Les cachets antimigraine du Docteur SMITH guérissent en une 1/2 heure migraines, maux de tête, névralgies, influenza, etc. Ne renferment ni antipyrine ni aucun principe nuisible. Ne fatiguent pas l'estomac. Prix : 1 fr. 50. Dépôt : Pharmacie DIEUDONNÉ, 133, rue de Fer, NAMUR.

MALADIES DE LA PEAU
Cuir chevelu, Voies urinaires. Syphiligraphie
Docteur Guillaume WETS
Spécialiste diplômé de la faculté de Paris, rue Bleudeau, 11 bis, Namur (près du parc). — Tous les jours sauf dimanche, de 9 à 3 h. 1/4 et de 7 à 9 h.

MACHINES PARLANTES, avec et sans pavillon, disques, aiguilles, saphirs.
MARGOT, place St-Aubain, Namur.

Meubles en tous genres
BEAUX CHOIX salles à manger, chambres à coucher, mobiliers de bureau, etc.
LINHET-SEIGNEUR, 16, rue de l'Ange, Namur
PRIX AVANTAGEUX

GRANDE TEINTURERIE **CREMER** fondée en [illegible] Usine à vapeur
51, rue de Fer, 51, NAMUR
A. A. SMETS frères, success. depuis 1900
Maison la plus ancienne et la plus importante du pays. Possédant un matériel des plus perfectionnés elle est sans rivale pour la qualité de son travail.
Teintures et nettoyages de toutes espèces de tissus, vêtements, tapis, tentures.
Appareil spécial pour la désinfection des vêtements et tissus, sans en altérer les nuances.
Bien remarquer le N° 51.

CHAUSSURES en ts genres, solides, bon marché, élégantes.
Toujours à vendre souliers d'occasion en bon état.
ENTRÉE LIBRE
17, rue de l'Orneau, 17, GEMBLOUX

Avis aux Dames
Avant de faire vos achats de
FOURRURES
Voyez les étalages et prix de
L'INNOVATION 9 place de l'Ange, 9 NAMUR

RAYONS X Electricité médicale Massage
Institut du Dr PIETERS, 13, rue St-Aubain.

Paiement de coupons belges, étrangers, et de tous titres remboursables
P. GRAVEZ, agent de change, 29, rue Godefroid, 29, Namur. Maison fondée en 1881. Achat et vente de titres. Vérification des tirages.

A LA MÉNAGÈRE
GROS — DETAIL
E. SIMON - DEMEUSE
NAMUR
1, rue Borgnet, et rue Rogier, 1
Articles de ménage en tous genres
CHAUDIERES & SEAUX galvanisés et étamés pour laiteries
ROBINETS autorisés en fonte et acier

SAVONNERIE BRUXELLOISE
Spécialité SAVON MOU
Dépôt : 35, rue du Président, 35, NAMUR
Qualité brun, unique, 6 fr. 95 le kilo.
Briquer, Toilette et Lessive

DEMENAGEMENTS
Transports en général — Ville et Province
H. LATOUR rue DELIMOY NAMUR (près la prison)

TUBES A CIGARETTES
Pourquoi passer par des intermédiaires alors qu'il vous est aisé [illegible]
38 & 38A RUE DU REMBLAI, BRUXELLES
vous traiterez directement avec le fabricant et [illegible] gnerez vous-même 2 et 3 fr. au 1,000 tubes [illegible] papier vergé faits à la machine sur toutes dimensions et marques.

MODES
Mme BARRÉ, à FLORENNES
Grand choix CHAPEAUX velours et taupés
Voilettes, Soieries, Deuil

Grossistes Crèmes pour chaussures avec [illegible]
QUALITE SANS CONCURRENCE
Boîtes 65 m/m. fr. 285 le [illegible]
183, rue des Tanneurs, 183, BRUXELLES

Genièvre et Liqueurs
de marque et ordinaires, de tous degrés et en toute quantité. — Agence générale de distilleries, 7, rue Muzet, 7 (place d'Hastedon), NAMUR.
Gros et demi gros. Prix avantageux
Expéditions en province avec futaille.

Silicate de soude. Goudron végétal
Prix avantageux. Rendu franco
VITAL VANPÉE, Jemeppe-sur-Sambre.

FROMAGES DE HERVE
Remoudou — Double-crème
Crème et vieux système
GROS & DEMI GROS
Prix défiant toute concurrence
31, rue J.-B. Brabant, 31, NAMUR

DISQUES GRAMOPHONE (La voix de son maître) { Seul agent *MARGOT* place St-Aubain, Namur

N'achetez pas les FOURRURES
avant d'avoir vu le beau choix au *COIN DE RUE* COLLARD-COUNET & Cie, 2, rue de Fer, et rue Emile Cuvelier, 94, NAMUR.

SELS pour conserves (certificat d'analyse)
Je soussigné, G. Ramlot, ingén. chim., 15 rue du Pont, déclare avoir analysé un échant. sels pr conserves de la firme Comptoir Hollandais, 35, rue du Président, à Namur. Conclusion : il est commercialement pur, à peine 1 1/2 p. c. de matières insol.— Faites donc vos provisions sans crainte.

Automobiles "FORD"
Moyen de locomotion sûr, rapide, pratique, économique par excellence. Usines formidables, 50,000 ouvriers. Production en 1917 : 750,000 voitures. Organisation unique au monde. Livraison immédiate après la guerre. Retenez votre voiture de suite. Rien à payer d'avance.
Agent : E. DEMAT, à Pironchamps (Châtelineau). Samedi au « Palace », à Namur. — Lundi Café des Brasseurs, Charleroi.

Société anonyme
d'Exploitations Régionales à Namur
Par suite de l'absence du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires qui devait avoir lieu le 19 courant, est remise à une date ultérieure.
L'ingénieur-directeur,
15274 LUCIEN GREYSON.

Directeur-Propre, Victor DELVAUX, Namur.